



Resiliation assurance et prime deja versée

Par **nath68**, le **24/10/2015 à 18:39**

Bonjour,rnrnJe voudrais résilier mes assurances auto et habitation, celles ci ont été renouvelées en août et octobre 2015. Cependant elles ont été payées pour l année. Si je résilie l argent versé pour l'année sera perdu ?rnrnMerci de votre réponse

Par **chaber**, le **24/10/2015 à 19:33**

bonjourrnrnvous pouvez choisir une nouvel assureur qui es chargera d'effectuer les résiliations selon la loi Hamon. Les portions de primes non absorbées devront vous être remboursées.